

AED
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017
Le jeudi 17 novembre 2016 à 11 heures 30

Présents

Ariane, Élyes, Catherine R., Catherine M., Rhédat, Sarah, Hugo, Frédéric-Xavier et Ming

Absents : Marc-Simon et Béatrice

Présidente : Rosemarie

Secrétaire : Philippe D.

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance

Ouverture à 11h39.

2. Constatation du quorum

Rosemarie constate le quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Rhéda propose l'ordre du jour.

Catherine Marois appuie.

Pas de demande.

4. Adoption de procès-verbal de la dernière réunion

Rhéda propose.

Catherine Marois appuie.

Pas de demande de vote.

5. Mot du président de l'exécutif

Puisque Marc-Simon est absent Bénédic et Philippe D. font le point sur certains dossiers des exécutants.

Bénédic et Philippe D. expliquent le déroulement de la participation au HACC et les modifications au budget de l'activité. Ils expliquent également que Marc-Simon et

Philippe D. ont accompagné la délégation en remplacement de Mike, mais que le fait qu'ils soient deux n'a pas eu d'incidence budgétaire.

Philippe D. informe les administrateurs de la situation avec la DI et la DPS au sujet de l'utilisation des corridors. Il explique que tout est sous contrôle, mais qu'il faudra une rencontre avec les responsables de ces directions afin d'assurer une bonne collaboration.

Bénédict informe les administrateurs des démarches pour la consultation des étudiants. Bénédict explique que le tout a été fait en collaboration avec le BIMH. Il explique que le plan d'action de l'AED a été approuvé par Madame Pascale Poudrette et que cette consultation s'y inscrit. Bénédict mentionne que l'idée de la consultation a été amenée avant l'article paru dans La Presse et que les exécutants prennent la question au sérieux et continue de travailler à rendre les activités de plus en plus inclusives et accessibles à tous et à toutes.

Hugo et Élyes demandent la manière dont la consultation a été communiquée aux étudiants.

Bénédict et Philippe D. répondent que le lien vers le Google doc a été envoyé via un Lien spécial mercredi dernier et qu'il a aussi été inclus dans le Lien régulier envoyé dimanche soir dernier.

Philippe D. demande d'ailleurs aux représentants de première année de faire un message à leur section au début d'un cours afin de promouvoir la participation à la consultation.

Élyes demande la raison pour laquelle les exécutants ne diffusent pas la consultation sur les réseaux sociaux en publiant le lien vers la consultation.

Bénédict explique que nous voulons nous assurer que ce soit seulement des étudiants de la Faculté qui répondent et que l'exécutif n'est pas certain que tous les membres des différents groupes Facebook soient des étudiants.

Élyes suggère de mettre des publications sur les différents groupes Facebook avisant les étudiants d'être attentif à la section portant sur la consultation des étudiants dans le Lien. Bénédicte et Philippe répondent qu'ils feront part de la suggestion au vice-président aux communications.

6. Retour sur les procès-verbaux de l'exécutif

Puisqu'il manquait certains procès-verbaux, les principaux éléments ont été discutés dans le point Mot du président de l'exécutif.

7. Comité conjoint sur la réforme du Bac

i. Mise aux faits du travail effectué

Bénédicte informe les administrateurs des travaux du comité.

Bénédicte dit que le comité a terminé son rapport.

ii. Modification de la mission

Bénédicte explique aux membres du CA que la vice-doyenne de la Faculté lui a demandé de mener une consultation auprès des étudiants au sujet de la réforme du Bac.

Bénédicte explique qu'il ne souhaite pas participer à cette nouvelle tâche en raison de son implication sur le projet de la Faculté. Il explique que, sans sa participation, il reste trois personnes pouvant travailler sur ce nouvel aspect de la mission du Comité (il y a une des personnes qui s'est retirée également en raison d'un conflit d'horaire).

Suite à la suggestion de Bénédicte, Élyes propose de mener une consultation sur le projet de réforme du baccalauréat de la Faculté. La forme et les modalités entourant cette consultation seraient déterminées par le comité. Le vice-

président aux affaires académiques ne participera pas à cette tâche, puisqu'il a participé à l'élaboration du projet et qu'il ne veut pas influencer le processus.

Ariane appuie

Il n'y a pas de demande de vote.

Bénédict indique qu'une plénière aura lieu au Café Acquis de droit mercredi le 23 novembre de 11h30 à 13h.

8. Réforme des règlements électoraux des comités socioculturels de l'Association

Pour ce point, Rosemarie cède la présidence à Ariane.

Rosemarie explique que l'an dernier, il y a eu certains conflits et beaucoup de contestations lors de l'élection des exécutifs des différents comités de l'AED. Afin que cette situation ne se reproduise plus, elle suggère de former un comité de travail afin de revoir les modalités d'élections des exécutifs des comités.

Philippe informe les administrateurs que le CE a aussi créer un comité afin de revoir les Règlements généraux. Ce comité est formé de Marc-Simon, Loïc et lui-même.

Philippe suggère que les deux comités travaillent de leur côté et se rencontrent afin de partager leur recommandations, observations et commentaires.

Rosemarie propose donc de former un comité de travail au sein du CA qui aurait comme mandat de revoir les modalités d'élections des comités de l'AED.

Élyes suggère qu'en plus de la présidente, ce comité soit formé d'un représentant de chaque année.

Rosemarie accepte cet amendement.

La proposition devient donc :

Rosemarie propose de former un comité de travail au sein du CA qui aurait comme mandat de revoir les modalités d'élections des comités de l'AED. Ce comité serait formé de la présidence ainsi que d'un représentant de chaque année siégeant sur le conseil d'administration.

Puisque Béatrice est absente, le CA déterminera le représentant de première année à la prochaine rencontre.

D'un commun accord avec Élyes, Ariane sera la représentante de troisième année.

Suite à l'utilisation de l'application *Random number*, Rhédat sera le représentant de deuxième année.

9. Party de Noël

[huis clos. Demandé par Rhédat. Appuyé Catherine M. Pas de demande de vote]

10. Erreur d'écriture : règlements généraux de l'Association

Le comité de travail se penchera également sur cet aspect.

11. Prochaine réunion

23 novembre 2016 à 11h30 au local A-2403.

12. Varia

Élyes demande s'il peut s'adresser à la CEFDUM en tant que représentant de troisième année.

Rosemarie explique que la CEFDUM est une corporation indépendante. Elle ne relève donc pas du CA. Elle dit qu'Élyes et Ariane peuvent tout de même aller rencontrer les exécutants.

Philippe s'excuse pour avoir tardé à rendre disponible les procès-verbaux du CE et veillera que cela ne se reproduise plus.

Frédéric-Xavier mentionne qu'il organise une causerie littéraire en collaboration avec Bénédicte pendant la session d'hiver. Il va demander aux représentants académiques de faire la promo dans les groupes de sections. Il déclare cette activité, car il demandera un budget à l'AED.

13. Fermeture de la séance

Rosemarie ferme la réunion à 12h54